

Compte-rendu de la réunion Caisse des Ecoles du 26 mars 2026

<u>Etaients présents :</u> Marcel JACQUIN, Président Jean-Louis GREAU, Vice-président Mara PHILIP, Représentante du Conseil Municipal Sandie TENAND, Directrice de l'école Bénédicte SALANON, Représentante des enseignantes Lucienne MARTIN, Représentante de la Préfecture Audrey RODET-FRACHET, Représentante des parents d'élèves Etienne MANDIER, Représentant des parents d'élèves Marlyn SNYDER, Représentante des parents d'élèves Agnès ALIAS, Responsable de service Caisse des Ecoles	<u>Absent excusé :</u>
--	------------------------

- **Elections vice-président**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du CFU 2025 :**
→Voté à l'unanimité
- **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2025 :**
→Voté à l'unanimité
- **Approbation du Budget Primitif 2026 :**
→Voté à l'unanimité

RETOUR DES QUESTIONNAIRES PARENTS :

Ambiance :

*Ne pas écouter un enfant qui se plaint de maux de tête lors des repas à plusieurs reprises ou forcer un enfant à manger pour qu'il vomisse le soir ou encore dépêcher un enfant de manger vite ce n'est pas du tout professionnel
Retour de mon enfant : Personnel pas assez dispo et pas assez à l'écoute pour gérer les tensions dans la cour.*

Les enfants nous parlent régulièrement d'une jeune Alexia qui n'est pas polie et ne donne pas suite (d'accord ou non) à leur demande et d'autres animateurs qui ne tiennent pas compte de remarques faites par les enfants sur des comportements inappropriés.

Si votre enfant rencontre un problème ou des difficultés pendant le temps méridien, que votre enfant vous rapporte des faits qui vous interpellent, merci de nous joindre directement et rapidement afin d'éclaircir la situation.

C'est dommage que les parents ne nous contactent pas rapidement, il est difficile de gérer les situations si nous n'avons pas plus d'informations sur les faits.

Avec l'arrivée d'un nouvel animateur, nous avons fait des modifications concernant la gestion des groupes. Le groupe des CE est donc actuellement géré par TOM. Nous avons de bons retours par les enfants.

Le type de sanction au bout de 3 avertissements n'est pas celui qui "marque" l'enfant mais plutôt punitif envers les parents. Il serait judicieux d'adapter la sanction comme isoler l'enfant aux repas sur une période définie, lui faire recopier des phrases comme ce que nous avons à l'époque, etc. Nous précisons que nous comprenons qu'il faille appliquer une sanction.

=> Adapter la sanction à l'enfant et non aux parents (l'enfant est content de retrouver ses parents lorsqu'il est inscrit chaque jour de l'année à la cantine).

Les sanctions de ce type ne sont plus autorisées (lignes à copier etc.)

Le règlement est lu et approuvé par les parents avant la 1ère inscription à la cantine. Il précise les sanctions en cas de non-respect du règlement.

Le conseil d'administration valide le règlement chaque année, et le Président demande aux intervenants du temps méridien qu'il soit appliqué.

En collectivité, un règlement permet à tous de vivre dans le respect, le bien-être et la sécurité de tous, enfants et adultes compris.

Les avertissements ne sont pas négociables quand des faits de violence sont avérés, le règlement doit être appliqué.

Repas :

Les repas sont variés, équilibrés et c'est top d'avoir mis un jour végétarien par semaine.

Les produits sont-ils bio ? Sont-ils préparés par une grande chaîne de distribution ? Ou cela reste il local ? Serait-il possible de tout cuisiner sur place ?

Il y a très souvent, voir quasiment chaque jour des desserts avec du sucre ajouté (pâtisserie, yaourt sucré, mousse au chocolat...) serait-il possible de proposer des desserts plus bruts ? Fruits, compotes ssa, yaourt nature..

Les repas sont commandés auprès de la cuisine centrale de la Mapa.

Une diététicienne élabore les menus conformément aux directives, aux lois et aux recommandations qu'elle se doit d'appliquer.

Concernant les questions sur les aliments, tout est indiqué sur les menus. Différents pictogrammes font référence à la qualité et l'origine du produit (Bio, Pêche durable, indication géographique protégée, fait maison etc.)

Les menus affichés sont souvent différents de ce que les enfants mangent.

Ces changements restent exceptionnels et sont dû principalement à un problème d'approvisionnement du traiteur.

Ma fille me dit souvent qu'elle n'a pas eu le temps de terminer son plat, qu'il fallait vite passer au suivant ou jeter avant de sortir de la cantine, si cela est vrai, je ne trouve pas ça convenable, nous payons un repas entier, soit il faut laisser du temps aux enfants de le terminer à leur rythme, soit il faut les autoriser à emporter ce qui est possible afin qu'il puisse le terminer.

Les enfants qui n'ont pas terminé leur repas peuvent rester au réfectoire pour le finir jusqu'à 13h05, heure du retour en classe.

En règle générale, les enfants ont terminé leur repas aux alentours de 12h50.

Avoir des serviettes de table qui couvre le vêtement de nos enfants

Chaque enfant à une serviette jetable.

Retour d'information :

J'aimerais savoir si mes enfants ont exceptionnellement peu mangé.

Il nous manque un commentaire sur le repas pris par nos enfants, notamment en petite section nous ne savons pas toujours s'ils ont bien mangé le repas, car ceux-ci ne nous le disent pas systématiquement.

Peut-être obtenir plus d'informations concernant le repas du midi quotidiennement pour savoir si Baptiste mange bien

On ne peut pas appeler tous les parents pour les informer quotidiennement si l'enfant à bien manger ou pas. Par contre, si vous avez un doute sur ses prises de repas, vous pouvez toujours nous contacter afin d'en discuter.

Bien évidemment, on fait toujours remonter aux parents, quand c'est récurrent, si l'enfant ne mange pas ou très peu à la cantine.

Quelque fois, l'enfant ne mange pas ce qui lui est servi, parce qu'il n'aime pas. On les invite à goûter sans les obliger à manger.

Quand on voit que les enfants n'ont pas mangé leur repas et que le stock nous le permet, nous leur proposons toujours une compote, un yaourt, un fromage... afin que l'enfant ne parte jamais le ventre vide.

Rappel du site de la Caisse des Ecoles : pour consulter toutes les informations, les documents concernant l'école, le transport et la cantine : <https://caisseecolesstvlbas.fr>

Les cas personnels sont à traiter directement auprès du responsable (pour rappel, aucun agent ne doit être interpellé, encore moins pendant son temps libre).

Il est très important de signaler rapidement en cas d'incident et de ne pas attendre la réunion.

Vous pouvez contacter Mme Agnès ALIAS : caisseecoles@mairiestvlbas.fr ou par téléphone au 04 74 61 56 28.

Les parents d'élèves rattachés à la Caisse des Ecoles sont à votre disposition :

Les parents d'élèves : **M. Etienne MANDIER** : etiennemandier@orange.fr
Mme Audrey RODET-FRACHET : audrey.dumontet@gmail.com
Mme Marlyn SNYDER : snyder.marlyn@outlook.com

Le Président



M. Marcel JACQUIN

Le présent compte rendu sera publié sur le site de la caisse des écoles et déposé sur votre espace cantine.